#### **LUNDI 10 JUILLET 2023**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire, tenue à 19h00, au bureau municipal au 208 rang 6, à laquelle sont présents:

Monsieur Éric Bergeron, conseiller Monsieur Jean-Philippe Bouffard, conseiller Monsieur Frédéric Champagne, conseiller Madame Cynthia Saint-Pierre, conseillère Madame Alexandra Champagne, conseillère

Absent: Monsieur Jean-François Boivin, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, Monsieur Harold Poisson.

Est également présente Madame Julie Roberge, directrice générale et greffièretrésorière. M. Marc Lavigne assiste également à la rencontre.

### Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

Il est proposé par la conseillère Cynthia Saint-Pierre, appuyé par le conseiller Frédéric Champagne, d'adopter l'ordre du jour et en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

**ADOPTÉE** 

### Adoption du procès-verbal du 12 juin 2023.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2023 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu unanimement que la greffière-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

**ADOPTÉE** 

### Adoption des comptes.

Sur proposition du conseiller Frédéric Champagne, appuyée par la conseillère Alexandra Champagne, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de juin 2023 tels que déposés au montant total de 488 540.57 \$ ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, greffière-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, greffière-trésorière

### Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

**ADOPTÉE** 

8743-0723

8741-0723

8742-0723

8744-0723

## <u>Autorisation de décaissement no 2 – contrat de remplacement de conduites d'eau potable et voirie.</u>

**ATTENDU** la résolution #8689-0323 octroyant le contrat à la compagnie *Harca Excavation Inc*. pour des travaux de remplacement de conduites d'eau potable et voirie;

8745-0723

**ATTENDU** la réception du décompte progressif n°2 d'un montant de 505 724.17 \$ (taxes incluses);

**ATTENDU** la recommandation du 3 juillet 2023 de monsieur François Gingras, ingénieur de la firme Services EXP Inc, de procéder au paiement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia Saint-Pierre et résolu unanimement **D'AUTORISER** le paiement de la somme de 505 724,17 \$ (taxes incluses) à la compagnie *Harca Excavation inc*. à même le programme TECQ 2019-2023. ADOPTÉE

# Adoption du rapport annuel d'activités 2022 dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la sécurité publique.

**ATTENDU** l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques le 23 mars 2009:

8746-0723

**ATTENDU** l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Rosaire, approuve le rapport annuel d'activités 2022 à être présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

ADOPTÉE

## <u>Techni-consultant – Offre de services demande d'aide financière au PRIMEAU volet 2.</u>

Il est proposé par le conseiller Fréderic Champagne, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu de procéder à l'embauche de la firme Techni-Consultant Inc pour produire notre demande d'aide financière au programme PRIMEAU volet 2 — Renouvellement de conduites, aux taux horaires mentionnés dans l'offre de services. Et d'imputer ce coût au programme Primeau.

**ADOPTÉE** 

### Changement de postes à l'interne.

**ATTENDU** que la directrice générale et greffière-trésorière en titre, a annoncé au dernier conseil qu'elle mettait fin à son emploi au poste de directrice générale;

8748-0723

8747-0723

**ATTENDU** qu'il y a lieu de trouver un candidat pour combler le poste;

**ATTENDU** que le conseil municipal a pris connaissance de l'intérêt manifesté par M. Marc Lavigne pour le poste de direction générale vacant et que Mme Julie Roberge est intéressée à combler le poste de greffière-trésorière à temps partiel;

**ATTENDU** qu'un essai préliminaire sera fait avant de combler les postes de manière permanente;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Frédéric Champagne, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu de nommer M. Marc Lavigne directeur général par intérim et Mme Julie Roberge conservera une partie de son poste à titre de greffière-trésorière. ADOPTÉE

## <u>Autorisation – Embauche du personnel de déneigement pour la saison 2023-2024.</u>

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Frédéric Champagne et résolu que l'on engage le personnel manquant pour l'entretien de chemins en hiver, soit M. André St-Pierre et Mme Julie Larochelle se joignant à l'équipe en place.

8749-0723

ADOPTÉE

### Levée de l'assemblée.

**Levée de l'assemblée** par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard à 19h37.

875	50-	<b>07</b>	23

Harold Poisson,	Julie Roberge,
Maire	greffière-trésorière